

Corrigé et barème – Le modèle britannique et son influence

Révolutions anglaises, Habeas corpus, Bill of Rights, monarchie parlementaire, Locke, Voltaire, Montesquieu (programme d'histoire de 2^{nde})

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 2^{nde}

Exercice 1 – Repères chronologiques

(4 pts)

- a) Charles Ier est décapité le 30 janvier 1649 à Londres, devant le palais de Whitehall, après avoir été jugé par un tribunal créé par le Parlement croupion. C'est la première fois qu'un roi régnant est jugé et exécuté au nom de son peuple ; la monarchie est abolie en mars 1649 et l'Angleterre devient une république, le Commonwealth. (1)
- b) L'Habeas Corpus Act est voté en 1679, sous Charles II. Il protège la liberté individuelle : toute personne arrêtée doit être présentée rapidement à un juge qui vérifie la légalité de sa détention, ce qui interdit l'emprisonnement arbitraire. (1)
- c) La Glorieuse Révolution a lieu en 1688-1689 : Guillaume d'Orange débarque le 5 novembre 1688, Jacques II s'enfuit en décembre, et le Parlement offre la couronne à Guillaume III et Marie II, qui l'acceptent le 13 février 1689 avec la Déclaration des droits. (1)
- d) Bill of Rights (1689), Acte d'Union entre l'Angleterre et l'Écosse (1707), Lettres philosophiques de Voltaire (1734), De l'esprit des lois de Montesquieu (1748). (1)

Repère — Retenez le couple 1679 et 1689 : l'Habeas Corpus protège les personnes, le Bill of Rights protège le Parlement.

Exercice 2 – Analyse de document : Montesquieu et la constitution d'Angleterre

(4 pts)

- a) Ce texte est extrait de De l'esprit des lois, publié anonymement à Genève en 1748 par Montesquieu (1689-1755), ancien président au parlement de Bordeaux. Il appartient au chapitre intitulé « De la constitution d'Angleterre » : Montesquieu a séjourné en Angleterre de 1729 à 1731 et tire de ce pays une réflexion générale sur la liberté politique, destinée au public éclairé européen, et d'abord français. (1)
- b) Montesquieu distingue la « puissance législative », qui fait les lois ; la « puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens », c'est-à-dire le pouvoir exécutif, qui fait la paix ou la guerre et assure la sécurité ; et la « puissance exécutrice » du droit civil, qu'il appelle ensuite « puissance de juger », soit le pouvoir judiciaire, qui juge « les crimes ou les différends des particuliers ». (1)
- c) Si le même homme ou le même corps fait les lois et les applique, il peut faire « des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement » : rien ne l'arrête. Si le juge est aussi législateur, il peut juger selon des lois faites sur mesure. D'où la formule « tout serait perdu » : la liberté exige que chaque pouvoir soit limité par un autre, ce que Montesquieu résume ailleurs par l'idée que « le pouvoir arrête le pouvoir ». (1)
- d) L'Angleterre sert de modèle parce qu'après 1689 le Parlement vote les lois et l'impôt, le roi et ses ministres exécutent, et les juges sont inamovibles depuis l'Act of Settlement (1701). Montesquieu vise implicitement la France, où le roi concentre les trois pouvoirs. Mais le tableau est idéalisé : les ministres siègent au Parlement, Walpole tient sa majorité par les places et les pensions, et les électeurs sont une petite minorité. (1)

Le point clé — Montesquieu ne réclame pas des pouvoirs isolés, mais des pouvoirs distincts qui se limitent les uns les autres.

Exercice 3 – Analyse de document : Voltaire et la Bourse de Londres (4 pts)

- a) Ce texte est extrait de la lettre VI des Lettres philosophiques de Voltaire, publiées en 1734 après un séjour de l'auteur en Angleterre (1726-1728). Voltaire, philosophe et écrivain français, s'adresse au public cultivé de son pays. L'ouvrage, qui oppose l'Angleterre à la France, est brûlé sur ordre du parlement de Paris en juin 1734. (1)
- b) La Bourse est présentée comme un lieu « plus respectable que bien des cours » : Voltaire y préfère l'utilité des marchands au prestige des courtisans. Des hommes de toutes nations et de toutes religions, « le juif, le mahométan et le chrétien », y commercent « comme s'ils étaient de la même religion ». Le seul « infidèle » est celui qui « fait banqueroute » : l'intérêt commun du commerce efface les haines religieuses. (1)
- c) Voltaire affirme qu'une religion unique favorise le despotisme, que deux religions se font la guerre, mais que trente vivent « en paix » : la pluralité empêche une Église de dominer et oblige à se tolérer. La tolérance religieuse et la liberté politique vont donc ensemble. Cette situation repose sur le Toleration Act de 1689, qui accorde la liberté de culte aux protestants dissidents (presbytériens, baptistes, quakers). (1)
- d) Le tableau est embelli. Le Toleration Act ne concerne que les protestants : les catholiques restent exclus des fonctions publiques par le Test Act (1673) jusqu'à leur émancipation en 1829, et les dissidents eux-mêmes n'ont pas accès à toutes les charges. L'Église anglicane reste l'Église officielle. Voltaire exagère la paix anglaise pour mieux critiquer une France où, depuis 1685, le culte protestant est interdit. (1)

À retenir — La tolérance anglaise de 1689 est protestante : elle ne s'étend pas aux catholiques.

Exercice 4 – Question problématisée*(4 pts)*

- a) Depuis 1603, les rois Stuarts s'opposent au Parlement, qui vote l'impôt et les lois ; ce conflit a déjà provoqué une guerre civile et l'exécution de Charles Ier en 1649, avant la Restauration de 1660. En 1688-1689, un nouveau roi, Jacques II, est renversé sans guerre civile en Angleterre : c'est la Glorieuse Révolution. Une monarchie parlementaire est un régime où le roi règne, mais ne peut gouverner sans le Parlement. Nous verrons pourquoi Jacques II est renversé, puis ce que les textes de 1689 changent, avant d'en mesurer les limites. (1)
- b) Jacques II, roi catholique depuis 1685, inquiète une nation majoritairement protestante. Il grossit l'armée permanente après la révolte de Monmouth (1685), nomme des officiers catholiques en les dispensant du Test Act et suspend sans le Parlement les lois religieuses par des déclarations d'indulgence (1687, 1688). La naissance d'un fils en juin 1688 annonce une dynastie catholique. Sept grands personnages appellent alors Guillaume d'Orange, gendre protestant du roi, qui débarque le 5 novembre 1688 ; Jacques II s'enfuit en France en décembre. (1)
- c) Le Parlement-Convention déclare le trône vacant et l'offre à Guillaume III et Marie II, qui acceptent en février 1689 la Déclaration des droits, devenue Bill of Rights en décembre. Le roi ne peut plus suspendre les lois, lever l'impôt ni entretenir une armée en temps de paix sans le Parlement ; les élections et la parole des députés sont libres. Le Toleration Act accorde la liberté de culte aux dissidents protestants. Surtout, c'est le Parlement qui a choisi le roi : il devient l'arbitre de la légitimité politique, ce que Locke justifie la même année. (1)
- d) La Glorieuse Révolution fonde donc une monarchie où le roi règne sous des règles fixées par le Parlement. Mais tout n'est pas joué en 1689 : Guillaume III gouverne encore largement lui-même, les catholiques sont exclus, le suffrage est très restreint, et l'Irlande connaît la guerre (la Boyne, 1690). C'est au XVIII^e siècle, avec Walpole (1721-1742), que le gouvernement devient responsable devant les Communes, et que Voltaire et Montesquieu font de ce régime un modèle pour l'Europe. (1)

Attention — Une question problématisée exige une réponse argumentée qui répond au « pourquoi », pas un récit chronologique de l'année 1688.

Exercice 5 – Vrai ou faux ? Justifiez*(4 pts)*

- a) Faux. Le Bill of Rights (1689) limite le pouvoir du roi au profit du Parlement, mais celui-ci est élu par une petite minorité d'hommes propriétaires, avec des « bourgs pourris » presque vides ; les catholiques sont exclus du trône et des fonctions. C'est une monarchie parlementaire aristocratique, non une démocratie. (1)
- b) Faux. Cromwell devient Lord-protecteur en décembre 1653, en vertu de l'Instrument de gouvernement ; il refuse la couronne que le Parlement lui offre en 1657. Son pouvoir est personnel et appuyé sur l'armée, mais il n'est jamais roi. (1)
- c) Faux. Voltaire loue en 1734 un peuple qui « partage le gouvernement », alors que Rousseau affirme en 1762 que le peuple anglais « se trompe fort » : il n'est libre que le jour de l'élection, puis perd sa souveraineté au profit de ses représentants. Rousseau critique le principe même de la représentation. (1)
- d) Vrai, avec une nuance. Walpole, premier lord du Trésor de 1721 à 1742, gouverne grâce à la majorité whig des Communes et démissionne en 1742 quand il la perd, alors que le roi le soutient encore. Ce principe de confiance s'impose peu à peu, sans être écrit dans une constitution, et le titre de Premier ministre reste officieux. (1)

Erreur fréquente — Répondre « vrai » ou « faux » sans justification datée ne rapporte presque aucun point.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).